



Màj le 10/09/20

FICHE 6 : ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL

Recommandations

Matériels personnel

- ✓ Favoriser le recours aux équipements personnels
- ✓ Prévoir caisse ou sac de rangement nominatif pour éviter des confusions

Matériels prêtés ou loués

- ✓ Rincer et désinfecter systématiquement les matériels prêtés ou mis à disposition entre chaque utilisateur (combinaisons, détendeurs, tubas, masques) dans le respect des préconisations de la fédération
- ✓ Laver avec du savon avant de rincer et de désinfecter.
- ✓ Eviter le contact entre les matériels de différents plongeurs lors des opérations de séchage (distances barrières).
- ✓ Informer les pratiquants de la nécessité de se munir d'une bouteille d'eau ou gourde personnelle de préférence personnalisée
- ✓ Procédures de désinfections conseillées par la CMPN (commission médicale et de prévention nationale), se référer à la fiche 8
- ✓ Vérifier que les produits de désinfection utilisés sont bien virucides (norme EN 14476) et bien respecter les conditions d'emploi (port d'EPI, durée de trempage, rinçage éventuel), ne pas déverser de produit biocide dans la nature.